

La lettre APEPHA

SPECIALE PARTENAIRES

LETTRE D'INFORMATION DE L'APEPHA
Agriculteurs Producteurs d'Electricité Photovoltaïque Associés



Nos partenaires ont du talent !

L'APEPHA souhaite mettre en avant les partenaires avec lesquels nous collaborons afin d'optimiser les installations en fonctionnement et faciliter l'émergence de l'énorme potentiel de l'énergie solaire à venir.

Des partenaires pour des services de qualités et des objectifs communs, tout en gardant une complète autonomie.

Cette lettre spéciale pour mieux les connaître et faciliter les contacts.



NOS PARTENAIRES INSTALLATEURS

Signataires de la charte qualité



Lors de la réalisation d'une installation de production d'électricité par la pose de générateur photovoltaïques sur les bâtiments agricoles, afin de garantir une installation durable, bien conçue et bien construite, il convient de **respecter des recommandations techniques adaptées aux bâtiments agricoles** : dimensionnement, implantation, conception, construction, destination agricole du bâtiment et performances technio-économiques agricoles et énergétiques.

Cette charte, mise en place par l'APEPHA, le GIE ELEVAGES DE BRETAGNE et les Chambres d'Agriculture de Bretagne avec le soutien technique de GROUPAMA, propose un **cadre pour la réalisation des installations**. Les installateurs qui adhèrent s'engagent à la respecter.

Elle s'articule autour de 5 axes majeurs :

- La qualification des intervenants et des matériels
- Le respect de la destination agricole du bâtiment (notamment ce qui concerne l'élevage)
- La prise en compte des risques majeurs et de la sécurité des biens et des personnes
- La qualité du conseil apporté
- La qualité du service après-vente





Fondée en janvier 2004, Initiatives & Energies Locales (IEL) est une société indépendante spécialisée dans le développement, l'installation et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables, solaires et éoliens.

Basé à Saint-Brieuc, le groupe IEL possède 2 agences situées à Pont-Saint-Martin (44) et St-Jacques de La Lande (35) et emploie actuellement 46 collaborateurs. IEL intervient sur tout le Grand Ouest.

Avec 35 MWc solaire et 34.7 MW éolien en exploitation, 54 MWc solaire et 50 MW éolien de projets en réalisation sur 2020-2021, IEL se positionne également en tant que producteur d'énergie.

SOLAIRE - PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES CLES EN MAIN - INSTALLATION & LOCATION DE TOITURE

- Acteur historique du Grand Ouest depuis 13 ans
- Bureau d'études spécialisé
- Equipes de montage expérimentées
- Maîtrise des grandes toitures
- Contractant général
- Support administratif et financier

SOLAIRE - EXPLOITATION ET MAINTENANCE

- Monitoring, maintenance préventive, dépannage
- Astreinte week-end et jours fériés
- Contrôle thermographique
- 4 techniciens sur les régions Bretagne, Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes
- Plus de 450 centrales sous contrat de maintenance

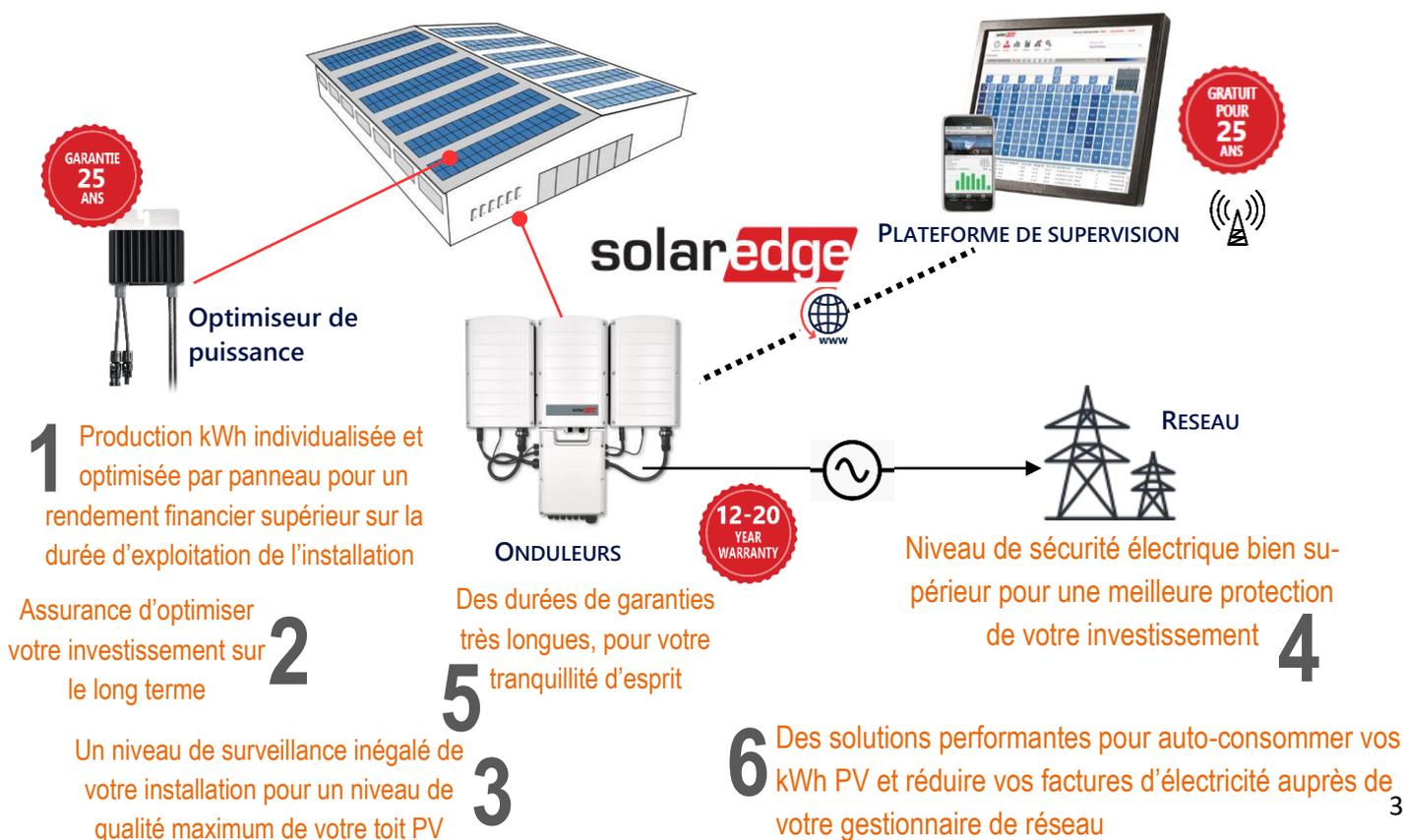
EOLIEN - SUIVI D'EXPLOITATION

- Gestion technique et administrative des projets
- Mise en conformité ICPE
- Monitoring et analyse des performances
- Astreinte week-end et jours fériés
- Suivi de 8 parcs éoliens / 53.4 MW

EOLIEN ET SOLAIRE - ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - COORDINATION DE TRAVAUX

- Gestion des demandes de raccordement
- Analyse potentiel solaire et éolien
- Dossier d'appels d'offres et consultation des entreprises
- Gestion de projets et suivi de chantiers

IEL, PARTENAIRE DE SOLAREGE, VOUS PRESENTE SES CENTRALES DE NOUVELLE GENERATION !





solewa, le soleil on en connaît un rayon !

Partenaire de l'APEPHA depuis 2017, Solewa propose des solutions photovoltaïques globales et clefs en main comprenant l'installation, la maintenance et le nettoyage des installations solaires.

Une expertise agricole

Début 2020, la société a confirmé sa volonté de développer l'énergie solaire auprès du marché agricole en

annonçant l'acquisition de l'activité photovoltaïque du groupe Terrena.

Des panneaux certifiés haut de gamme

La société Solewa se distingue sur le marché par son positionnement haut de gamme et l'intégration d'un bureau d'étude au sein de son service. Celui-ci a pour mission de sélectionner rigoureusement les fournisseurs de panneaux solaires.

Pour cela les panneaux photovoltaïques posés doivent répondre à des critères qualité tels que la sensibilité du panneau à la chaleur, à savoir que plus un panneau chauffe moins il est puissant. Les panneaux posés par Solewa sont tous de dernières générations et peuvent ainsi produire jusqu'à 2% de plus que des produits milieu de gamme.

Le Bureau d'étude Solewa exige aussi que les panneaux aient une garantie de rendement à 92% à 25 ans. Le rendement des centrales solaires Solewa est ainsi optimal sur toutes ces années et au-delà.

Les panneaux Solewa sont aussi certifiés contre les effets de l'ammoniaque et des airs salins, ils sont également compatibles à l'installation sur des zones exposées aux vents forts.

www.solewa.com | solewa@solewa.com | 02 51 40 11 88

UNE FERME BRETONNE EN CHEMIN POUR L'AUTONOMIE ENERGETIQUE



L'EARL de la Janaie (nommée ferme du P'tit Gallo)

Cette ferme laitière diversifiée, située à Montreuil le Gast en Bretagne (35) est un exemple innovant en faveur du climat : de la production laitière à l'unité de méthanisation, en passant par la production d'électricité grâce aux panneaux photovoltaïques SOLEWA, Yves Simon gérant de l'EARL, souhaite réduire l'impact environnemental de sa production.

Du photovoltaïque en autoconsommation avec vente de surplus

Yves Simon, exploitant agricole et gérant de l'EARL a souhaité diversifier son activité en construisant un atelier de transformation du lait et en créant sa propre marque « Le P'tit gallo ». Avec son activité de transformation laitière, l'EARL est un gros consommateur d'énergie, le bureau d'études Solewa a donc orienté ce projet photovoltaïque vers une installation en autoconsommation avec vente de surplus.

En Novembre 2018, la centrale solaire du P'tit Gallo d'une puissance totale de 125kWc fut mise en service et couvre une partie des besoins en électricité de l'exploitation agricole.

Une telle centrale produit l'électricité « verte » équivalente à la consommation électrique annuelle de 133 individus.

« CHERCHETOT A LOUER »

Solewa se lance dans la location de toiture : pour répondre aux besoins des agriculteurs, Solewa élargi son offre en proposant aussi de louer leur toiture inexploitée pour y installer des panneaux solaires.

Ce nouveau service permet aux agriculteurs de réduire le prix d'un bâtiment neuf en louant leur toiture ou de louer une surface de toit inexploitée et de percevoir un loyer.

www.solewa.com | solewa@solewa.com | 02 51 40 11 88

EN CHIFFRES - SOLEWA

700 000m² de panneaux solaires installés
11000m² de panneaux posés chaque mois
65 collaborateurs
4 agences en Sarthe, Vendée, Ille et Vilaine, Deux-Sèvres

EN CHIFFRES : LA FERME DE LA JANAIE C'EST :

SAU : 95 Ha
12 UTH
80 vaches laitières
Production annuelle : 450 000 L dont 400 000 L transformés à la ferme
En agriculture Bio depuis 2000
12 salariés
Un magasin de vente directe
Une marque propre de produit laitier « Le P'tit Gallo »
Une centrale solaire de 125 kWc
Une unité de Méthanisation

Communication sur les chantiers à venir

Malgré la crise du COVID-19 et l'impact mondial sur la production de panneaux photovoltaïques, la société malouine Emeraude Solaire poursuit son développement et participe activement au déploiement de productions d'énergies renouvelables locales sur les territoires du Grand Ouest.

Les centrales de revente d'électricité à EDF sur les bâtiments agricoles représentent toujours le gros de l'activité de l'entreprise, mais de nouveaux projets viennent diversifier son carnet de commande : les industriels, l'activité tertiaire et les collectivités lancent de plus en plus de consultations pour des projets, notamment en autoconsommation.



Ces projets verront le jour au cours de l'été 2020. Ils sont parfaitement en accord avec la dynamique nationale portée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solaire de promouvoir les énergies renouvelables au cœur des territoires, notamment l'autoconsommation photovoltaïque. Emeraude Solaire, qui possède aujourd'hui plus de 1 000 références, a même été pionnière en Bretagne sur la commune de Pénestin, pour l'autoconsommation collective : alimenter plusieurs bâtiments d'un même quartier avec une seule centrale photovoltaïque, en passant par le réseau ENEDIS. Ce genre de projets commence à voir le jour un peu partout en France.

Le monde du solaire bouge, évolue, et les équipes d'Emeraude Solaire sont là pour vous accompagner dans tous vos projets.

Nous sommes régulièrement lauréat des appels d'offre de la CRE (250 Kwc et 500 Kwc) pour des exploitations agricoles, ce qui atteste de la capacité d'Emeraude Solaire à développer des projets supérieurs à 100 Kwc.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et notre site web en cliquant ci-dessous





CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES EN
TOITURES 9Kwc, 36Kwc, 100 Kwc ...

INSTALLATION EN REVENTE
TOTALE, EN AUTOCONSOMMATION
AVEC REVENTE DE SURPLUS

BARILLEC SAS
1 rue des Sardiniers
29900 CONCARNEAU
02-98-50-12-12

- BATIMENTS AGRICOLE
- BATIMENTS PUBLICS
- INDUSTRIE

UNE ENTREPRISE DE PROXIMITE A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 50 ANS



BARILLEC SAS
1 rue des Sardiniers
29900 CONCARNEAU
02-98-50-12-12



Entech smart energies est une entreprise spécialisée dans la conversion et le stockage d'énergie ainsi que dans la réalisation de centrales photovoltaïques. Innovation et expertise de la chaîne de conversion électrique restent les marqueurs différenciant de Entech smart energies qui crée et construit des systèmes complexes de conversion d'énergie pour des applications aussi variées que les hydroliennes ou l'utilisation de batteries de seconde vie.

- De quelques centaines de kW à quelques MW, Entech smart energies propose aussi des installations de centrales photovoltaïques et de stockage pour les exploitations agricoles. L'entreprise répond ainsi aux besoins du monde agricole avec un système simple, une interface de pilotage ergonomique et un budget adapté.

Découvrez deux de nos nombreuses références en matière d'autoconsommation



Le local technique avec les onduleurs indispensables au bon fonctionnement de la centrale solaire

Exploitation laitière avec méthanisation en autoconsommation avec revente du surplus

L'exploitation laitière se situe dans le Morbihan (56) et a fait le choix d'une centrale photovoltaïque de 100 kWc clé en main. Cette installation fonctionne en autoconsommation avec revente du surplus d'électricité. L'autoconsommation avec vente du surplus consiste à consommer la majeure partie de l'énergie produite par l'installation photovoltaïque et de vendre le surplus sur le réseau à un tarif garanti.

Entech SE a fait la conception et l'installation de la centrale. Le logiciel de supervision d'Entech SE vient compléter l'offre afin de piloter et maîtriser la consommation de l'exploitation.

Exploitation agricole en autoconsommation totale

Sur ce projet, Entech SE a installé une centrale photovoltaïque de 100 kWc clé en main, pour alimenter un élevage porcin situé à Monterblanc (56). Cette installation fonctionne en auto-consommation totale sans revente du surplus.



Les panneaux solaires sur le bâtiment et les onduleurs dans le local technique sur l'élevage porcin de Mon-

terblanc (56). Tous les kWh produits sont injectés et utilisés directement. Le système de bridage et de supervision d'Entech smart energies permet d'ajuster au mieux la consommation et ainsi de réduire la facture d'énergie.



AUTRES PARTENAIRES



SOLHEOL PRO : l'autoconsommation photovoltaïque au sol pour le monde agricole

PME spécialisée dans le solaire et l'éolien, la société Quénéa Énergies Renouvelables de Carhaix, a lancé en novembre 2019 une offre d'accompagnement à l'autoconstruction de centrale photovoltaïque au sol à destination des agriculteurs du grand ouest. « *L'idée, c'est de réduire les coûts d'installation, mais aussi de transférer nos compétences pour faire monter en expertise des agriculteurs* »

qui maîtriseront une partie de leur production d'électricité », explique Ludovic Merliere, le directeur de la société.

L'offre SOLHEOL PRO s'articule autour des installations photovoltaïques au sol de petite puissance (inférieure à 250 kWc), pour satisfaire plus largement la demande des agriculteurs en termes de production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation. Véritable alternative à l'installation photovoltaïque sur bâtiment, les installations au sol représentent un potentiel de projets aux nombreux avantages. En effet en fonction des exploitations, toutes les surfaces de toitures agricoles sont peu ou pas exploitables, mal exposées ou trop anciennes pour supporter le poids d'une installation photovoltaïque.

Objectif : 100% autoconsommation

SOLHEOL^{PRO} s'adapte aux contraintes et aux besoins par une offre d'accompagnement à la carte pour l'auto construction d'une installation photovoltaïque au sol, en autoconsommation.

Pour ce faire, l'installation photovoltaïque au sol à table fixe est conçue et dimensionnée par les équipes du bureau d'études en fonction des besoins électriques minimums et réguliers de l'exploitation agricole. Objectif : l'exploitation produit sa propre électricité localement et autoconsomme 100 % de la production sans réinjection au réseau.

Former les agriculteurs pour autoconstruire leur centrale

Une fois l'étude technique et économique du projet réalisée, le matériel peut alors être acheté auprès d'un fabricant ou auprès de la société Quénéa Énergies Renouvelables. « *À ce niveau, ce que nous proposons de novateur, c'est de former les agriculteurs durant une journée afin qu'ils réalisent eux-mêmes une partie de l'installation : les fondations – ils sont généralement équipés pour cela –, la structure métallique puis la pose des panneaux*, détaille Ludovic Merliere Directeur. *C'est aussi pour cette raison que nous limitons notre offre aux panneaux au sol : pas besoin d'habilitation au travail en hauteur* ».

L'agriculteur gagne ainsi en compétences et s'approprie son installation photovoltaïque, tout en ayant la possibilité de se faire accompagner par les équipes de Quénéa Énergies Renouvelables au cours des différentes étapes du projet.

Quénéa Énergies Renouvelables assure néanmoins le raccordement électrique et la mise en service pour garantir le bon fonctionnement de l'installation.

Cette solution d'autoconstruction est uniquement proposée pour les installations au sol.

SOLHEOLPro s'intègre dans une logique globale de transparence envers l'agriculteur pour la mise en place d'un système de **production d'électricité photovoltaïque adéquate**. Cette offre garantie une maîtrise des coûts énergétiques à long terme des exploitations, sans surproduction inutile au moment de l'acquisition. Formés, ils seront en capacité de faire évoluer leur installation photovoltaïque de manière autonome selon l'évolution et les besoins énergétiques de leurs activités.



Installer sa centrale photovoltaïque n'a jamais été aussi simple !



Une offre d'autoconstruction et le choix d'un accompagnement à la carte

- > Etude du projet et conception
- > Gestion des démarches administratives (urbanisme, Enedis, Consuel)
- > Fourniture du matériel
- > Formation à la mise en œuvre du système
- > Prestations de raccordement électrique
- > Réception / mise en service



Date de création : 2010

Zone d'activités : Grand Ouest

Clients :

- 70 % agriculteurs
- 20% collectivités
- 10% investisseurs

Activités :

- Maintenance Préventive et curative
- Nettoyage
- Supervision

Notre métier : **MAINTENEUR / DEPANNEUR**

Nous souhaitons rester des spécialistes de la maintenance préventive et curative pour pouvoir répondre rapidement aux problématiques de nos clients en toute objectivité.

Nos 10 ans d'expérience dans ce domaine, nous ont permis d'acquérir un vrai savoir-faire, une rapidité d'analyse et d'exécution.

Notre conseil :

RESTEZ VIGILENT, car votre centrale photovoltaïque a besoin de vous et d'une attention régulière pour vous donner le maximum de production.



Réparation électronique

d'équipements industriels

Spécialiste en réparation et maintenance de matériels électroniques
(dont Onduleurs toutes marques)

Expert en réparation d'équipements électroniques, ainsi qu'en **études, conceptions** et **réalisations de process électroniques**, Electro-Standard intervient dans 4 domaines d'activité :

- **CVC** (Chauffage, Ventilation, Climatisation)
- **Industrie & Lignes de production** (en atelier et sur site)
- **Tertiaire** (Médical, Télécom, Energie solaire, ...)
- **Bureau d'étude** (Recherche, Développement, Conception, Duplication, ...)

Nous assurons **un service complet** comprenant la **prise en charge de votre matériel**, le **conseil technique**, la **réalisation de bancs de test**, la **remise en état**, la **maintenance préventive et corrective**.



« **Electro-Standard participe à une économie différente,**
respectueuse de l'environnement et de l'emploi,

Dépannage, entretien et maintenance de carte électronique d'onduleurs solaires photovoltaïques & éoliens monophasés / triphasés toutes marques et tous modèles :

- Alimentation
- Puissance
- Pilotage
- Synchronisation réseau
- Injection réseau

Nous intervenons sur toutes marques et références d'équipements électroniques.

Nous proposons à l'ensemble des adhérents APEPHA de bénéficier du tarif « Professionnel », cliquer sur le lien suivant pour le visualiser.

[Grille-tarifaire-SOLAIRE-EOLIEN-2020-ELECTRO-STANDARD](#)

Contact : ZA de Kerfontaine - BP 50436 56404 AURAY CEDEX

Tél. 02.97.56.62.93 Fax 02.97.24.04.78



SOLARWATT est l'un des principaux fournisseurs européens de solutions photovoltaïques pour les particuliers et les professionnels et le seul fabricant qui produit lui-même tous les composants essentiels en Allemagne. Dès 2013, SOLARWATT a été la première entreprise du secteur à présenter une nouvelle génération de panneaux **photovoltaïques bi-verre** et à s'imposer comme leader du marché sur ce marché.

SOLARWATT Produire, Gérer, Stocker l'énergie

Ces panneaux sont fabriqués à Dresde et bénéficient d'une garantie de 30 ans sur le produit et les performances. Un verre de 2 mm d'épaisseur sur les deux faces rend les panneaux non seulement légers mais aussi très résistants aux intempéries et agressions climatiques. En France, l'équipe accompagne les installateurs et les porteurs de projets dans la réalisation de leurs installations solaires photovoltaïques. SOLARWATT emploie plus de 400 personnes dans le monde entier et est partenaire de BMWi, Bosch et E.ON.

TEMOIGNAGE D'UN INSTALLATEUR ET D'UN AGRICULTEUR

Après avoir rencontré Yann LAMOUR en 2018 et obtenu une subvention régionale, Nicolas L., agriculteur laitier a souhaité investir dans l'énergie solaire avec stockage, tout en réalisant des économies sur sa facture d'électricité. Nicolas a fait installer par la société LAMOUR, installateur partenaire de SOLARWATT, un système photovoltaïque de **33kWc en autoconsommation ainsi que 24 kWh de stockage**. En à peine trois mois de fonctionnement, sa **facture d'électricité a été réduite de moitié !**

Pourquoi Nicolas a-t-il investi dans l'énergie solaire en 2020 ?

- **Le voisinage** : En effet, son voisin exploitant agricole possède une installation solaire réalisée par Yann LAMOUR, et lui a vanté son sérieux et son professionnalisme
- **Le coût de l'électricité** : Les factures d'électricité représentent un budget important pour l'agriculteur. Et il ne va faire qu'augmenter dans le futur.
- **La hausse de la consommation électrique** : L'achat de nouveaux équipements pour la traite des vaches ainsi qu'un système de méthanisation augmentent sensiblement la facture d'électricité de l'exploitation.

Qui est l'installateur du système solaire photovoltaïque ?

L'entreprise LAMOUR, basée Saint-Lô dans la Manche, réalise depuis 2004 des installations solaires photovoltaïques en toitures et sur verrières. Intervenant auprès des particuliers, des collectivités et des professionnels, Yann LAMOUR a choisi SOLARWATT pour différentes raisons :

- « *Le stockage MyReserve placé côté DC évite les pertes de conversion de l'énergie,*
- *L'évolutivité du stockage MyReserve permet aux clients de commencer avec quelques packs batterie puis d'augmenter selon son expérience et l'évolution de sa consommation,*
- *Le service technique SOLARWATT France permet de parler à un interlocuteur compétent tout au long de l'étape du projet photovoltaïque,*
- *Enfin la possibilité de coupler une installation solaire avec la borne de recharge KEBA pour les utilisateurs de véhicules électriques »*

Satisfait de son installation réalisée par l'entreprise LAMOUR,

l'agriculteur a de nouveaux projets d'installations solaires avec stockage sur sa maison personnelle et chez son frère également exploitant agricole.

Installation équipée de 110 modules 300Wc, 24 kWh de stockage MyReserve et l'Energy Manager de SOLARWATT et 2 onduleurs Sunny Tripower de SMA.



Contact chez Solarwatt France :

Xavier Le Nabec, ingénieur commercial Grand Ouest, tel. 06 26 87 27 51

e-mail : xavier.lenabec@solarwatt.com

Plus d'informations sur : www.solarwatt.fr

Prenez le contrôle de
votre futur énergétique



Depuis 1985, SunPower est le numéro un mondial de l'innovation dans le solaire. Avec les panneaux solaires les plus performants* disponibles sur le marché, les systèmes [SunPower®](#) fournissent constamment plus d'énergie et une parfaite tranquillité d'esprit à long terme. Les solutions solaires de SunPower sont privilégiées par les particuliers et les entreprises dans le monde entier.

- Siège mondial basé dans la Silicon Valley depuis 1985
- Production totale d'énergie solaire > 18 000 000 MWh
- Portefeuille mondial diversifié qui domine les marchés de l'énergie solaire pour les particuliers, les entreprises et les fournisseurs d'électricité
- Meilleur rendement mondial des panneaux solaires utilisant la technologie des cellules Maxeon de SunPower®.
- Plus de 750 brevets pour les technologies solaires

Des solutions innovantes

Les panneaux solaires SunPower®, les plus efficaces du marché,¹ reposent sur une inventivité qui n'en est qu'à ses débuts. SunPower innove sans cesse afin d'offrir les produits, solutions et pratiques durables les plus avancés en énergie solaire.

Un partenariat robuste

Membre du groupe TOTAL, 4ème plus grand fournisseur côté d'énergie au monde,² SunPower peut compter sur une assise financière solide. Nos équipes travaillent main dans la main pour développer des solutions solaires compétitives, fiables et efficaces pour chacun de nos clients.

Expérience et expertise de long terme

Avec plus de 30 années de présence dans l'industrie solaire, SunPower vous accompagne à chaque étape de votre projet : de l'ingénierie à la conception en passant par le service client. Compter sur SunPower, c'est compter sur le meilleur.

Une qualité extraordinaire

Maximisez votre retour sur investissement (ROI) grâce à l'alliance d'une technologie solaire de haut vol et de la garantie Sérénité 25 ans de SunPower®, la meilleure garantie qui couvre à la fois puissance, produit et service sur 25 ans³.

Des fondations fiables vers vos objectifs de durabilité

Sunpower adhère aux normes et aux procédures de durabilité les plus strictes et peut vous fournir des conseils d'experts afin de vous permettre d'accomplir vos objectifs de la façon la plus efficace et rentable possible.

Belenn Ingénierie est une SARL totalement **indépendante** de toute marque de produit ou de fournisseur d'énergie, qui intervient depuis 2010 dans le domaine du photovoltaïque et de l'éolien à tous les niveaux :

- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** : études stratégiques, rédaction de plans d'affaires, études d'opportunités, pré-études de faisabilité, études de faisabilité, assistance à la sélection d'opérateurs et de produits, audit d'installations, expertise
- **Maîtrise d'œuvre (MOE)** : études d'exécution, spécifications techniques, rédaction de CCTP, analyse des offres, suivi de chantier, assistance à la mise en service, réception,
- **Consulting** : conseil sur le choix des technologies et produits, sur les méthodes de mise en œuvre, sur l'analyse de la rentabilité ainsi que sur les montages financiers et juridiques,
- **Formation** : Belenn Ingénierie intervient dans une dizaine d'universités et organismes de formations privés et publics, totalisant environ 300 heures de formation par an
- **Recherche & Développement** : Belenn Ingénierie s'implique dans de nombreux programmes de recherche, pour son propre compte ou le compte de tiers.

Contact :

Mickaël FEUILDET/Gérant (Head)
B.E.T BELENN INGENIERIE SARL
16 rue Victor HUGO
35 600 REDON

Tél fixe : +33 (0)2 99 70 49 29

Mob :+33 (0)6 63 34 92 29

Email : m.feuildet@belenn-ing.com

www.belenn-ing.com

ATLANSUN, UNE VISION

Atlansun est le réseau regroupant l'ensemble des acteurs professionnels de la filière solaire du Grand Ouest.

Notre vision : **développer la part de l'énergie solaire dans le mix énergétique régional au service de tous** (entreprises, particuliers, collectivités) **en renforçant la filière solaire du Grand Ouest.**



NOUS FAISONS LA PROMOTION DU SOLAIRE

INFORMER

- En inscrivant le solaire dans une communication positive et incarnée,
- En valorisant les installations emblématiques,
- En sensibilisant les porteurs de projet sur le solaire.

ACCOMPAGNER

- Les collectivités dans la mise en œuvre de projets solaires,
- Les entreprises régionales à développer leurs performances énergétiques
- Les associations et les groupements de porteurs dans leurs démarches collectives

DÉVELOPPER

- En faisant émerger de nouveaux modèles (autoconsommation, vente directe, gouvernance citoyenne...),
- En favorisant l'innovation et le déploiement de nouvelles technologies.



NOUS SOMMES LE RÉSEAU DU SOLAIRE



FAVORISER

- La montée en compétence de l'ensemble des intervenants de la filière,
- La formation et l'emploi dans la filière régionale.

CONTRIBUER

- À la compétitivité des acteurs régionaux,
- À la stimulation de tous les marchés, photovoltaïque et thermique.

METTRE EN RELATION

Les différents acteurs du solaire, à travers des événements professionnels

- Rencontrer les porteurs de projet lors d'événements informatifs,
- Rencontrer les différents experts de l'écosystème régional,
- Bénéficier de retours d'expériences,
- Partager des projets communs.

CONTACTEZ-NOUS !

Simon Ducasse

Délégué général

simon@atlansun.fr

Tél. : 06 76 93 88 19

Ou contact@atlansun.fr

Retrouvez-nous sur notre site web www.atlansun.fr

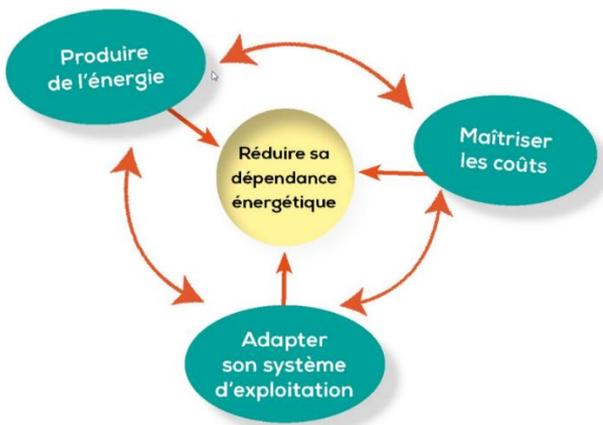
Depuis 2016, les CERFRANCE des régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire (14 départements) ont décidé de mutualiser leurs moyens et leurs compétences dans le domaine de l'énergie. CERFRANCE ENERGIE a permis d'accroître le niveau d'expertise des conseillers dans l'accompagnement des adhérents dans les projets en lien avec l'énergie.

Dès 2006, les premières réflexions sur l'opportunité du photovoltaïque sont apparues. Rapidement, les adhérents se sont notamment tournés vers leurs centres comptables pour analyser l'opportunité d'investir et optimiser le schéma juridique et fiscal. Puis, des projets encore plus complexes sont apparus, les années suivantes, comme la cogénération gaz naturel chez les serristes ou encore la méthanisation.

Rapidement, il a été soulevé le besoin d'un haut niveau d'expertise pour conseiller au mieux les adhérents dans leur prise de décision, CERFRANCE ENERGIE a permis ce challenge.

2 grands axes sont travaillés :

- Connaître, comparer et réduire sa consommation d'énergie
- Produire de l'énergie (électricité ou chaleur), soit pour la consommer, soit pour la vendre.

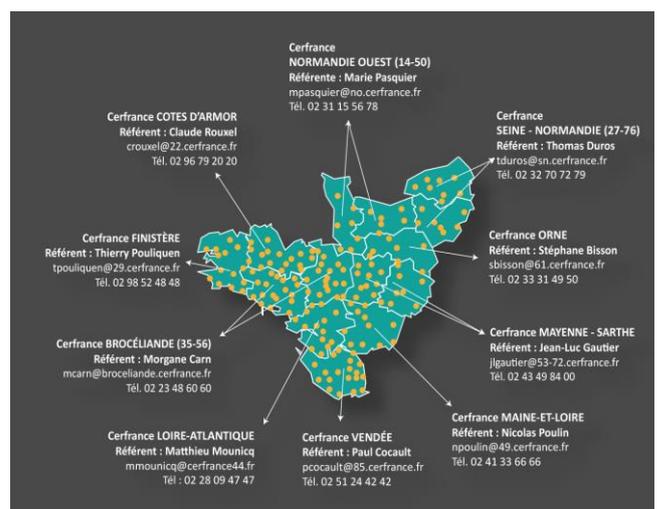


Aujourd'hui, les travaux dans le domaine du photovoltaïque se tournent notamment sur l'autoconsommation individuelle et collective. Une veille attentive est portée sur des pistes de travaux futurs (valorisation de l'électricité après la fin du contrat EDF, le stockage, la production d'hydrogène, ...)

Cette structure permet d'analyser les opportunités dans le domaine de l'énergie et de les diffuser auprès des conseillers CERFRANCE du grand ouest de la France.

Aujourd'hui, une rentabilité est observée sur l'autoconsommation photovoltaïque si le projet est bien réfléchi et bien dimensionné.

Les adhérents dans certains domaines d'activité spécifiques (productions animales hors sol, système de traite robotisée, certaines catégories d'artisans et commerçants ...) sont invités à réfléchir à l'autoconsommation photovoltaïque.



Nos métiers :

Cogedis est un des premiers cabinets d'expertise comptable agricole sur l'Arc Atlantique.

Notre ambition : couvrir 100 % des besoins de nos clients en conseil.

Nous nous engageons à leurs côtés et nous les accompagnons de la création à la transmission d'entreprise.

Nous intervenons dans tous les domaines stratégiques : comptabilité et gestion, optimisation sociale et fiscale, conseil juridique, transmission, patrimoine, protection sociale, audit, financement, marketing et stratégie, ressources humaines.

Notre implantation :

Nos 85 agences de proximité sont réparties sur 33 départements, de l'Arc Atlantique à la région parisienne et la région Rhône-Alpes.

Nos clients :

Nous accompagnons 19 000 entreprises dont 9 500 agriculteurs parmi lesquels 7 000 éleveurs.

Les chiffres clés du groupe :

Chiffre d'affaires groupe : 75 M€

900 collaborateurs

Méthanisation, éolien, photovoltaïque : les agriculteurs deviennent des producteurs d'énergie. En plus d'améliorer le bilan carbone, il s'agit d'une vraie stratégie pour diversifier le revenu.

Parmi les différentes énergies renouvelables, les panneaux photovoltaïques présentent un niveau d'investissement et un coût de maintenance intéressants. L'électricité produite peut être soit autoconsommée soit revendue dans le réseau. L'installation de panneaux peut par exemple se faire à l'occasion de la rénovation d'un bâtiment afin de mutualiser les coûts. Installés avant un départ en retraite, les panneaux permettront de générer un revenu complémentaire pendant plusieurs années.

Les coûts d'investissement sont variables selon le type d'installation. En fonction de l'importance de l'investissement et de sa rentabilité, il est possible soit de globaliser l'activité de production d'énergie avec l'activité agricole, soit de réaliser une structure à part avec sa propre comptabilité. Il faudra également penser aux modalités juridiques en cas de cession d'une exploitation qui comporte des panneaux : qui est propriétaire du bâtiment, des panneaux ? Quelles modalités de revente d'électricité et de cession de contrat ? Quelle est la structure qui exploite ?

Quelle que soit la solution retenue, un accompagnement stratégique et économique tout au long de la vie du projet est nécessaire. Les consultants COGEDIS accompagnent les exploitants dans leurs choix de structure juridique, de cession d'exploitation, et aident à sécuriser le dossier via une étude économique.



ICOOPA est une **Association de Gestion et de Comptabilité** fondée en 1977.

Notre coeur de métier est de réaliser la tenue de la comptabilité de nos adhérents, qu'ils soient agriculteurs, artisans, commerçants...

Aujourd'hui, 3 900 adhérents répartis sur l'ensemble de la Bretagne nous font confiance et font appel à ICOOPA pour la tenue de leur comptabilité.

Mais notre mission ne s'arrête pas à l'établissement de vos résultats comptables, nous sommes présents à vos côtés pour vous conseiller. ICOOPA c'est **la relation conseil**.

Avec nos 14 agences ICOOPA, nous rayonnons "**Partout en Bretagne, au plus près de vous...**",

ICOOPA est membre du réseau national ASCLCP.

ICOOPA est inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne.

ICOOPA
Kérozar
BP 97 344
29 673 MORLAIX CEDEX

FICHE PREVENTION : panneaux photovoltaïques

Afin de pérenniser leur bon fonctionnement et d'assurer la sécurité des personnes et des biens, l'installation de panneau photovoltaïque (PV) nécessite le respect rigoureux de règles de prévention.

Les dommages électriques, l'incendie, le bris et le vol sont les principales causes des sinistres.

- **L'entreprise qui réalise l'installation doit être qualifiée** Quali'PV Bât et Elec (bâtiment et électricité). Une charte qualité a été élaborée par le GIE Elevages de Bretagne, les Chambres d'Agriculture de Bretagne et l'APEPHA avec le soutien technique de Groupama. Les entreprises adhérentes (liste disponible sur les sites internet www.gie-elevagesbretagne.fr et www.apepha.fr) s'engagent à respecter cette charte qui définit un cadre pour la réalisation et la maintenance des installations sur les bâtiments agricoles.
- **Qualification des matériels** : L'entreprise pose des panneaux conformes aux normes NF EN 61215 pour les cellules au silicium cristallin, ou CEI 61646 pour les cellules amorphes (couches minces).
- **Caractéristique du bâtiment (solidité de l'ouvrage, matériaux incombustibles, usage du bâtiment)**
- **Le local technique incombustible, aéré, réservé à cet usage et fermé à clé**
- **Installations électriques** conformes à la norme NF C 15-100 (installations électriques basse tension) et leur mise en oeuvre de l'installation photovoltaïque répond au guide UTE C 15-712-1 (installations photovoltaïques raccordées au réseau public de distribution).
- **L'installation PV est protégée contre les surtensions** (effets indirects de la foudre..) par côté courant alternatif (AC) et côté courant continu (DC) est mise en oeuvre selon les modalités du Guide UTE 15-712-1.
- **Vérification initiale et périodique de l'installation électrique** : par un bureau de contrôle technique, qui délivre, à l'issue de la visite, une attestation de conformité type « Consuel ». ➤ A partir de la première année, l'installation électrique sera vérifiée au moins une fois tous les 3 ans par un organisme agréé.
- **Contrat de maintenance** : comprenant au moins une visite annuelle. Il intégrera à minima, la vérification des protections électriques, des serrages et de l'absence de points de surchauffe (thermographie infrarouge) et le contrôle visuel de l'ensemble de l'installation.
- **Protection incendie** réalisée par des extincteurs adaptés et vérifiés.



**GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE**



la réussite est en vous

La Banque Populaire Grand Ouest soutient activement le développement des énergies renouvelables et les projets respectueux de l'environnement comme le photovoltaïque. C'est un maillon essentiel de la politique RSE, et l'ingénierie mise en oeuvre par la banque a permis pour l'heure la création de 350 centrales solaires.

Suivez-nous sur



www.bppo.banquepopulaire.fr

Banque Populaire Grand Ouest Société Anonyme - Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 18 boulevard de la Boudière - CS 26858 35768 Saint-Grégoire cedex - 057 500 227 RCS Finances Banque Populaire Grand-Ouest (plans de banques) Crédit Maritime Grand-Ouest © Focoka

CONTACT : yann.guezel@atlantique.banquepopulaire.fr

ENERGIES RENOUVELABLES

LE CREDIT AGRICOLE, UN ACTEUR DE REFERENCE AU SERVICE DE LA REUSSITE DE VOTRE PROJET

La Bretagne est particulièrement concernée par les problématiques d'indépendance énergétique et de préservation de l'environnement. Pour accompagner ces enjeux économiques et sociétaux, le **Crédit Agricole en Bretagne** a créé un Pôle d'Expertise Économie de l'Environnement. Avec quatre experts à disposition des porteurs de projets éco responsables, ce Pôle entend contribuer à la réduction de la dépendance énergétique bretonne en apportant conseil, expertise et financement.

Chefs d'entreprises, exploitants agricoles : vous avez un projet d'installation d'une centrale photovoltaïque en revente totale de l'électricité ou/et en autoconsommation. Vous souhaitez améliorer l'efficacité énergétique de votre entreprise en modernisant vos bâtiments et vos process. L'équipe de Crédit Agricole en Bretagne Économie de l'Environnement vous accompagne et vous apporte son expertise dans vos projets d'investissement.

CONTACT

Christophe MARUGAN
christophe.marugan@ca-bretagne.fr
02 96 01 34 67
06 30 09 86 23

 Bretagne
ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT



**Énergies
renouvelables** 
Un acteur de référence au service
de la réussite de votre projet





**Crédit Mutuel
de Bretagne**



Document à caractère publicitaire

**VOUS VOULEZ VOUS DIVERSIFIER ?
PRODUIRE, REVENDRE,
AUTOCONSOMMER L'ENERGIE ?**

Au Crédit Mutuel de Bretagne,
nous sommes là pour vous aider.

Les + du Crédit Mutuel de Bretagne

- 40 spécialistes de l' ENR en Bretagne
- Des financements adaptés à vos projets
- Des décisions prises localement
- Un accompagnement à chaque étape de votre projet

Pour financer vos nouvelles activités, comptez sur nous !

Vos besoins sont divers et peuvent évoluer. C'est pourquoi nous avons conçu une gamme complète de solutions :

- **Crédit à taux fixe ,à taux révisable, en prêt relais, amortissable ou in-fine...**
Nos conditions sont personnalisables (périodicité de remboursement, modulation des échéances...)
- **Crédit-bail⁽¹⁾, location financière⁽²⁾ ...** des solutions qui préservent votre trésorerie, en finançant jusqu'à 100 % TTC votre investissement. Les loyers sont déductibles de votre résultat imposable.
- **Info + :** avec **Agrinevéo**, financez votre projet d'installation photovoltaïque, méthanisation ou cogénération en vue d'une revente d'électricité à EDF.

0 800 118 811

Ces offres sont soumises à l'acceptation de votre demande de financement par votre conseil de Crédit Mutuel de Bretagne, en respect des dispositions légales et des conditions contractuelles applicables. (1) Financement par votre filiale Arédo - Crédit Bail. (2) Financement par Lacteosol.

Crédit Mutuel Arédo, SA coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurance, 1 rue Louis Luchet - 39480 LE RELLECQUESNAN, 9 en 75 637 08 RCS Brest - Ous 07 026 686

CONTACT : ronan.simon@cmb.fr

La Chambre d'agriculture de Bretagne est le partenaire historique de l'APEPHA puisqu'elle a participé à sa création en 2010. Les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture de Bretagne participent, en soutien au Président, à l'animation des conseils d'administration, bureaux, AG... et aux actions suivantes :

- Préparation, participations à des réunions de terrains
- Service aux adhérents :
 - o Rédaction de documents d'information : flash d'information, articles sur le site Internet et pour la Lettre APEPHA ...
 - o Réponses aux questions des producteurs ou porteurs de projet par téléphone, par e-mail ou en face à face.
 - o Accompagnement administratif des producteurs
 - o Diffusion de documents pratiques (liste des documents à conserver, modèles de courriers, procédures...)
 - o Organisation de formations
- Animation et appui technique relatifs aux opérations d'achats groupés d'installations photovoltaïques

L'ÉQUIPE ÉNERGIE CLIMAT de la Chambre d'agriculture

La complémentarité des compétences au sein de l'équipe Énergie climat de la Chambre d'agriculture de Bretagne permet de répondre aux exploitants et collectivités sur les diverses thématiques que sont les économies d'énergie fossile, la production d'énergie renouvelable, la réduction d'émission des GES, le stockage carbone, les évolutions de pratiques en lien avec le changement climatique.

Photovoltaïque / Formation -> Différentes formations sont proposées :

- Monter un projet photovoltaïque pour mon exploitation niveau 1 & 2 [deux journées]
- Envisager le devenir de mon installation photovoltaïque lors du départ en retraite.

Photovoltaïque / Prestation & Accompagnement -> En individuel ou en groupe, la Chambre d'agriculture de Bretagne analyse des projets qu'ils soient en vente totale ou en autoconsommation, réalise des audits sur des installations défaillantes pour déterminer les actions correctives. Lors du départ à la retraite, nous pouvons évaluer la valeur des centrales solaires qui rentrent dans une transmission.



Depuis 2018, **l'autoconsommation photovoltaïque a pris son envol**, la Chambre d'agriculture accompagne les porteurs de projet sur le dimensionnement du projet via son outil logiciel. Elle est aujourd'hui reconnue comme le principal acteur dans les études de projet agricole en autoconsommation photovoltaïque.

Photo : EARL DU C HOAT LOUARN (Michel Lecuyer)

**Contacts : Régis Le Carlier (22- 35) : 06.30.69.05.27 / Hervé Guillemot (22-56) : 06.30.69.36.47
Laurent Somer (29) : 07.87.88.70.83**



Présentation générale de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ADEME a participé à la mise en place de l'achat groupé 2019/2020, d'installations photovoltaïques sur toiture, organisée par l'APEPHA .

Organisation en quelques points

L'ADEME, dont le siège social est à Angers, regroupe plus de 1 000 collaborateurs répartis en :

- 3 sites pour les services centraux à Angers (49), Paris (75) et Valbonne (06) ;
- 17 directions régionales, 13 en territoire métropolitain et 4 en outremer, qui maillent à travers 26 implantations l'ensemble du territoire ;
- 1 bureau de représentation à Bruxelles.

Quatre métiers

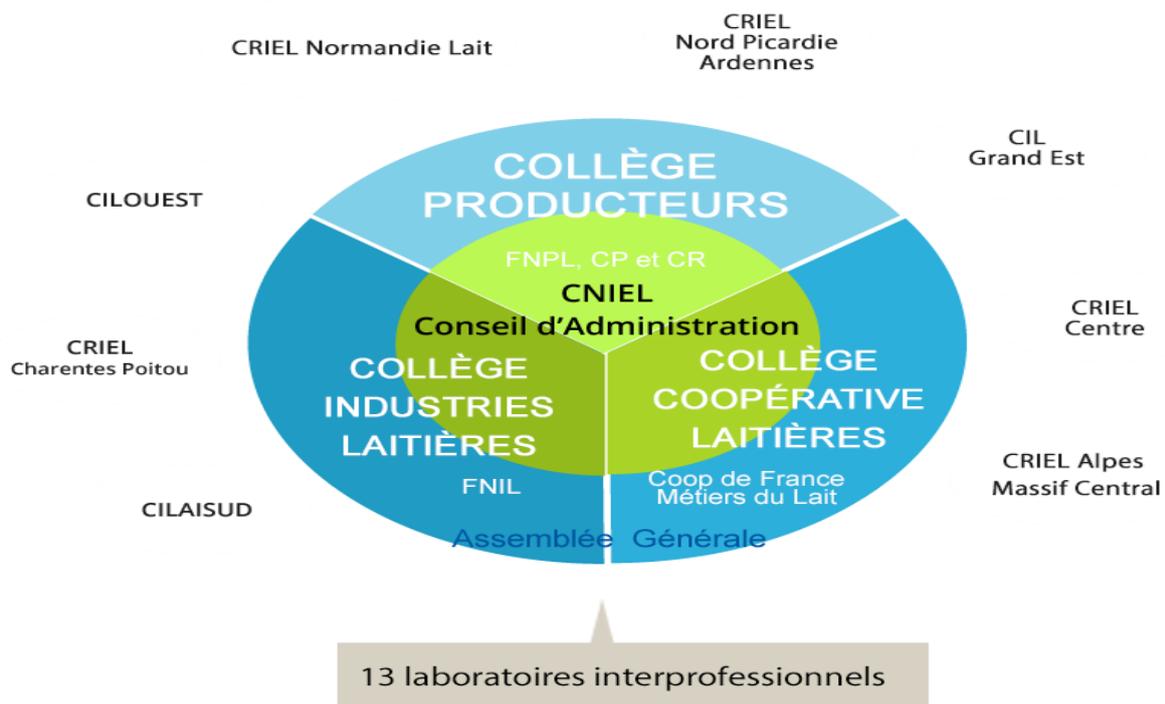
- **connaître** : l'ADEME assure l'animation et participe au financement de la recherche et de l'innovation, à la constitution et à l'animation de systèmes d'observation pour mieux connaître l'évolution des filières ;
- **convaincre et mobiliser** : parce que l'information et la sensibilisation des publics sont des conditions essentielles de réussite des politiques environnementales, l'ADEME met en œuvre des campagnes de communication pour faire évoluer les mentalités, les comportements et les actes d'achat et d'investissement ;
- **conseiller** : l'ADEME assure un rôle de conseil pour orienter les choix des acteurs socio-économiques et élabore des outils et méthodes adaptés à leurs attentes. La diffusion directe par des relais de conseil de qualité est une composante majeure de la mise à disposition de son expertise ;
- **aider à réaliser** : l'Agence déploie des types de soutien financier gradués et favorise la mise en œuvre de références régionales et nationales.



CONSTITUTION ET CADRE LÉGAL

Le Cniel est constitué de trois collèges : les producteurs de lait, les coopératives laitières et les industries privées

Les membres des différents collèges du Cniel construisent ensemble l'avenir de la filière laitière.



Les valeurs de l'Interprofession laitière

- Le caractère **privé** du Cniel
- Le Cniel repose sur un **engagement volontaire**. Le moteur de l'Interprofession : c'est la **volonté de ses membres de travailler ensemble**.
- L'**unanimité** comme modalité de prise de décisions de l'Interprofession (au sein des collèges, les décisions sont prises à l'unanimité).
- La **coresponsabilité**, résultante de la volonté de travailler ensemble, est le garant du travail interprofessionnel.

FNPL : Fédération nationale des producteurs de lait ; CP : Confédération paysanne ; Coop de France Métiers du Lait : coopératives laitières ; FNIL : Fédération nationale de l'industrie laitière



3 sites administratifs

LOUDEAC

ZI Sud Très-Le-bois
2 Impasse Monge
22600 LOUDEAC
Tél. 02 96 66 87 87

CHATEAULIN

ZA Stang Ar Garront
Rue Camille Danguillaume
29150 CHATEAULIN
Tél. 02 98 86 73 73

ETRELLES

ZA de Piquet Nord
35370 ETRELLES
Tél. 02 99 75 33 02



PORC ARMOR Evolution est une coopérative qui rassemble 650 adhérents éleveurs de porcs. La production de porcs commercialisée représente 10 % de la production nationale. La zone de reconnaissance couvre 15 départements du grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie).

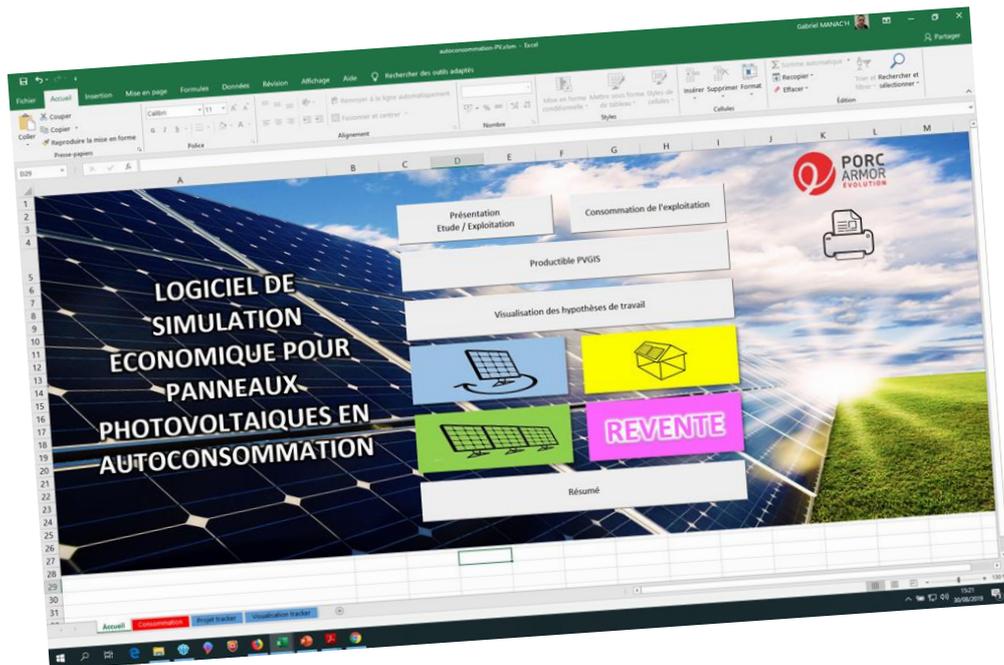
La coopérative apporte un ensemble de services à ses adhérents en matière d'expertise sur les techniques d'élevage, le bâtiment, l'économique, l'environnement, le sanitaire et l'énergie.

L'énergie est une préoccupation de plus en plus importante dans les élevages de nos adhérents pour des raisons économiques et d'acceptation sociétale. La coopérative propose différents services sur le sujet de l'énergie :

- économie d'énergie (audit et simulation de choix d'équipements)
- achats groupés d'énergie
- accompagnement projet méthanisation ou solaire

Le solaire est devenu pour la coopérative une solution d'avenir pour les élevages de nos adhérents. En effet, les profils de consommation des exploitations porcines sont relativement linéaires sur une journée, ce qui les rend facilement compatibles avec l'autoconsommation de production d'énergie solaire.

Pour répondre aux attentes de nos adhérents, **un outil informatique (SESOL)** permettant de simuler l'intérêt d'une exploitation à s'équiper en panneaux solaires a été développé. Cet outil permet également d'optimiser économiquement son installation en trouvant le meilleur compromis entre production d'hiver et d'été.



Les administrateurs de l'APEPHA :



De gauche à droite :

Laurent Moréac, Pascal Chaussec, Jérôme Bouché, Hervé Perron, Christian Vallée, Pierre Aussant, Franck Tanguy, Pierre Le Bris et Luc Hamon.

Absents de la photo ; Luc Quéméner, Gwenaël Le Galliot et Jean Michel Gaude